

**Procès-verbal du Conseil d'établissement  
École Eurêka  
Le mercredi 17 avril 2013, 18 h 30**

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

**Sont présents :**

Mesdames Chantal Savoie, enseignante  
Danielle Du-Sablon, enseignante  
Isabelle Giard, enseignante  
Josée Laverdière, technicienne en éducation spécialisée  
Manon Arsenault, responsable du service de garde  
Mélanie Bouthillette, parent (arrivée 18h34)  
Mélanie Gélinas, parent  
Lucie Piédalue, parent

Messieurs Danny Aubin, parent (arrivé 19h04)  
Manuel Paços, enseignant  
Dominic Papin, enseignant (quitte 19h52)  
Luc Touchette, parent  
Yves Deslongchamps, parent  
Pascal Viscogliosi, parent  
Serge Tétrault, membre de la communauté

**Formant quorum**

Mesdames Valérie Daigle, directrice  
Manon Turgeon, directrice-adjointe

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**CE-12-13-50**

Il est PROPOSÉ par madame Manon Arsenault, APPUYÉ par monsieur Pascal Viscogliosi

**D'ADOPTER** l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

Au point 16. Questions diverses et varia :

16.1 Au cœur de l'harmonie

**Adopté à l'unanimité**

**3. Parole au public**

Pas de public présent.

**4. Adoption du procès verbal du 6 février 2013**

**CE-12-13-51**

Il est PROPOSÉ par madame Chantal Savoie, APPUYÉ par madame Mélanie Gélinas

**D'ADOPTER** le procès-verbal du 6 février 2013 avec les modifications suivantes :

10.4 : corriger « représente » par « représentent »

6. Ajout d'un point (.) après Pierre Breton.

**Adopté à l'unanimité**

**5. Photos**

Madame Manon Turgeon nous présente 6 différentes compagnies en nous expliquant les forfaits, coûts, ristournes et offres de chacune d'elles. Différents commentaires sont émis suite à nos expériences passées. Après discussion des membres, madame Lucie Piédalue demande le vote.

C'est majoritairement la compagnie Imageimage qui est retenue.

**CE-12-13-52**

Il est PROPOSÉ par madame Isabelle Giard, APPUYÉ par madame Mélanie Bouthillette

**DE MANDATER** madame Manon Turgeon pour négocier le contrat avec cette compagnie.

**Adopté à l'unanimité**

## 6. Grille matière 2013-2014

Madame Valérie Daigle nous présente la proposition du temps par matière. Elle indique que l'an dernier au troisième cycle, 6<sup>e</sup> année, l'art dramatique était enseigné par le titulaire d'anglais intensif et par l'enseignant en art. Pour la prochaine année, il est souhaité de remettre les 2 périodes à l'enseignant d'art dramatique.

CE-12-13-53

Il est PROPOSÉ par madame Chantal Savoie, APPUYÉ par monsieur Yves Deslongchamps

**D'ACCEPTER** la proposition de diminuer de 7 à 6 le nombre de périodes en mathématique-raisonner afin de récupérer une période en art dramatique.

**Adopté à l'unanimité**

## 7. Horaire préscolaire et primaire 2013-2014

C'est suite à une réunion effectuée avec ses enseignants que madame Valérie Daigle nous fait les propositions suivantes.

Au niveau du préscolaire, il est proposé que les enfants débutent à 9 h 15 et terminent à 15 h 18.

Après discussion et échanges entre les membres du CÉ, le vote est demandé par madame Lucie Piédalue.

12 personnes sont en accord avec la proposition,  
1 personne est contre la proposition,  
1 personne préfère s'abstenir.

CE 12-13-54

Étant donné la majorité des voies, il est PROPOSÉ par monsieur Manuel Paços, APPUYÉ par monsieur Dominic Papin

**D'ADOPTER** l'horaire du préscolaire tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

Pour l'horaire du primaire, il est proposé d'augmenter la récréation du matin de 5 minutes (donc 20 minutes de récréation en avant-midi) et de diminuer la récréation de l'après-midi de 5 minutes (donc 10 minutes de récréation en après-midi). De plus, la récréation de l'après-midi serait prise à l'intérieur des classes et laissée à la discrétion de l'enseignant quant au moment jugé opportun. Il est mentionné que les enseignants seraient libres de sortir ou non avec leurs élèves pour prendre la récréation à l'extérieur.

Madame Valérie Daigle nous présente les éléments pour et contre qui ont mené l'équipe-école à faire une telle proposition. Plusieurs questions sont posées et une grande discussion s'ensuit afin d'établir la prise de position de chacun des membres. Suite à la discussion, le vote est demandé par madame Lucie Piédalue.

8 personnes sont en accord pour l'essai de ce qui est proposé,  
4 personnes sont contre la proposition,  
2 personnes préfèrent s'abstenir.

CE-12-13-55

Étant donné la majorité des voies, il est PROPOSÉ par madame Lucie Piédalue, APPUYÉ par madame Danielle DuSablon

**D'ADOPTER** tel que proposé l'horaire pour le primaire.

**Adopté à l'unanimité**

## 8. Service de garde

### 8.1. Règles

Madame Manon Arsenault nous présente les modifications proposées aux règles de fonctionnement.

Ajustement de l'horaire en fonction de ce qui a été adopté précédemment pour le préscolaire.

Les enfants qui ont le statut régulier le resteront toute l'année même si leur fréquentation devient sporadique au courant de l'année.

L'inscription pour les journées pédagogiques se fera en deux blocs. Un bloc en début d'année scolaire et un autre bloc après le congé des fêtes. Les parents recevront un avis de rappel deux semaines avant les activités afin qu'ils puissent y modifier l'inscription de leur enfant au besoin.

Madame Manon Arsenault nous explique qu'étant donné que les camps de jour sont en fonction lors des journées pédagogiques du 25-26-27 juin 2014, elle offrira le service s'il y a un nombre minimal de 30 inscriptions.

Plusieurs questions concernant la *Loi de la protection du consommateur* sont posées par monsieur Serge Tétrault. Madame Manon Arsenault nous avise qu'elle s'informerait auprès de la commission scolaire afin de nous revenir avec les éléments de réponse.

CE 12-13-56

Il est PROPOSÉ par madame Mélanie Gélinas, APPUYÉ par madame Mélanie Bouthillette

**D'ADOPTER** les modifications telles que proposées.

**Adopté à l'unanimité**

## 8.2. Sorties

Considérant que les parents ont la possibilité de ne pas envoyer leurs enfants aux sorties lors des journées pédagogiques, madame Valérie Daigle demande à madame Manon Arsenault de facturer le prix réel des activités alors que l'an dernier nous avons plafonné le montant à 12 \$ par activité alors que le reste était absorbé par le service de garde. Cette décision est prise en fonction du budget.

Les sorties proposées pour les journées pédagogiques du calendrier scolaire 2013-2014 sont présentées par madame Manon Arsenault.

CE 12-13-57

Il est PROPOSÉ par ....., APPUYÉ par ..... d'adopter les éléments proposés en lien avec les sorties du service de garde.

**Adopté à l'unanimité**

## 9. Transfert de fonds

### 9.1. Parc école

CE 12-13-58

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Deslongchamps, APPUYÉ par madame Danielle DuSablou,

**D'AUTORISER** madame Valérie Daigle à transférer du fonds à destination spéciale le montant de 17 684,00 \$ pour effectuer le paiement du module de jeux.

**Adopté à l'unanimité**

### 9.2. Activités éducatives

CE 12-13-59

Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Touchette, APPUYÉ par madame Isabelle Giard

**D'AUTORISER** madame Valérie Daigle à transférer du fonds à destination spéciale le montant de 4 880,40 \$ pour effectuer le paiement des activités éducatives.

**Adopté à l'unanimité**

### 9.3. Système de son

CE 12-13-60

Il est PROPOSÉ par madame Manon Arsenault, APPUYÉ par madame Mélanie Bouthillette

**D'AUTORISER** madame Valérie Daigle à transférer du fonds à destination spéciale le montant de 346,00 \$ pour effectuer les achats relatifs au système de son (micro, extension, etc.).

**Adopté à l'unanimité**

## 10. Dates et organisation de la campagne de financement de l'automne 2013

Reporté à la prochaine rencontre.

## 11. Parc école

### 11.1. Inauguration

Madame Valérie Daigle nous informe que le secrétariat travaille actuellement à fabriquer le tableau de remerciement des donateurs. Ensuite, une réception sera organisée afin d'inaugurer officiellement le module de jeux. Les donateurs, les commissaires, le maire, le conseiller du quartier et les membres du CÉ seront invités à participer à cette cérémonie.

### 11.2. Travaux futurs

Les travaux d'asphaltage de la patinoire auront lieu prochainement. Les appels d'offres sont en cours et la réalisation pourrait avoir lieu cet été. L'achat d'un module plus petit sera peut-être l'étape suivante dans le processus de réalisation du parc école.

## 12. Dernier conseil d'établissement

Comme de nombreux points sont à l'ordre du jour du prochain CÉ prévu le 29 mai 2013, madame Lucie Piédalue suggère d'ajouter une rencontre au mois de juin.

CE-12-13-61

Il est PROPOSÉ par madame Chantal Savoie, APPUYÉ par monsieur Yves Deslongchamps

**D'AJOUTER** une rencontre pour les membres du CÉ le 12 juin 2013 à 17 h 30 où un souper sera servi en début de rencontre.

**Adopté à l'unanimité**

## 13. Information de la direction

Aucun point.

## 14. Rapport du délégué au comité de parent

Monsieur Danny Aubin nous explique que le comité de parents se penche sur l'équité en ce qui à trait à la question du transport des élèves en loi 180. Environ 1 500 élèves sont en loi 180, pour l'instant seulement 371 paient les frais de transport. Le comité de parents propose qu'un montant variant entre 40 \$ et 60 \$ soit réclamé pour chacun des élèves en loi 180 utilisant le transport scolaire.

## 15. Correspondance et OPP

La Commission Scolaire invite tous les membres du CÉ le 29 avril 2013, à l'auditorium de l'école Haute-Ville, pour la présentation du budget 2013-2014.

Nous avons reçu un accusé de réception du bureau du maire concernant notre lettre acheminée à la ville le mois passé.

Leucan nous envoie une lettre pour nous solliciter afin que les enfants aient une tirelire de Leucan pour l'Halloween. Le CÉ est d'accord, madame Lucie Piédalue s'occupera de faire les démarches nécessaires.

## 16. Questions diverses et varia

### 16.1. Au Cœur de l'harmonie

Madame Josée Laverdière nous présente le programme « Au cœur de l'harmonie » qui vise à aider les enfants à adopter de bons comportements. Le programme sera implanté à l'école dès la prochaine année scolaire.

## 17. Levée de l'assemblée

CE-12-13-62

Il est PROPOSÉ par madame Mélanie Gélinas, APPUYÉ par monsieur Yves Deslongchamps.

**DE LEVER** l'assemblée à 20h46.

**Adopté à l'unanimité**